

Technicien des systèmes d'information et télécoms (ROME : I1305)

Domaine Voie d'entrée Sécurité, Informatique Concours SOG

Diplômes Qualités

Baccalauréat Esprit d'équipe, Méthode

La gendarmerie emploie près de 1500 femmes et hommes dans le domaine des systèmes d'information et de communication. Ils appuient au quotidien l'action des gendarmes.

DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ:

Ce métier consiste à procéder à l'installation et à la maintenance corrective et préventive d'appareils, d'équipements, d'installations ou de systèmes à forte composante électronique, selon les règles de sécurité. Il peut assirer une assistance téléphonique (hot line, ...) aux utilisateurs. Il peut aussi coordonner une équipe.

Le technicien participe à la mise en œuvre des moyens techniques d'investigation judiciaire, accompagne les personnels dans la prise en main des outils numériques et conseille les partenaires de la Gendarmerie sur les nouvelles technologies. Il collabore avec les référents sûreté, les cyber enquêteurs, les pilotes de drone, etc. Il s'assure aussi que tous les équipements des gendarmes sont à jour et fonctionnels. Sécurité, formation et information sont ses maîtres mots!

LIEU DE L'ACTIVITÉ

Cette profession s'exerce sur tout le territoire national et est présente dans chaque unité, même au sein du GIGN. Le technicien militaire peut même se voir dans des cas particuliers se retrouver à exercer à l'etranger, notamment dans le cadre d'OPEX.

HORAIRES - CONDITION DE TRAVAIL

En tant que militaire, ce technicien est, dans le principe, mobilisable 24 heures sur 24. En général, il fait des journées de 8h sans compter les heures supplémentaires. Il commence à 8h du matin et finit à 18h, une pause entre midi et deux lui est dispensée. Il peut être souvent amené à faire des heures supplémentaires de par ses obligations. Ce travail peut être éprouvant mais lui offre une panoplie d'activités variées qui ne lui laisseront pas le temps de s'ennuyer. De plus, il peut aussi être amené à travailler en équipe et mettre en commun ses compétences.

LES QUALITÉS NÉCESSAIRES

Il est certain que cette voix est faite pour des profils particuliers. Pour accéder au métier de gendarme, il est demandé d'avoir certaines qualités et certaines compétences :

- Excellente forme physique : ce métier demande beaucoup de mouvements et d'être souvent sur le terrain. De ce fait, il doit s'entraîner régulièrement.
- Être discipliné : qui dit gendarme, dit militaire... Il y a donc une hiérarchie très stricte à respecter.
- Avoir un bon équilibre mental : le gendarme peut être amené à vivre des situations psychologiquement très éprouvantes. Il faut donc réussir à maintenir une bonne santé mentale.
- Se rendre disponible : il est possible que vous soyez appelé n'importe quel jour, à n'importe quelle heure afin de vous rendre sur le terrain.

En devenant gendarme, vous pouvez espérer faire carrière et atteindre les différents grades de la profession au sein de la gendarmerie.

D'autre part, le technicien réseaux et télécoms doit être réactif, autonome et capable d'analyser rapidement une situation. Il doit également faire preuve d'écoute et de pédagogie dans un domaine où les technologies évoluent en permanence, sa curiosité et son ouverture d'esprit sont essentielles pour rester opérationnel. Voici quelques compétences qu'il doit avoir :

- Maîtriser les techniques de transmission ou de commutation (connexion de lignes)
- Connaître et savoir utiliser les langages informatiques et les systèmes d'exploitation (Insight, Windows, Unix...)
- Étre vigilant sur les questions de sécurité (antivirus, sauvegarde...)
- Savoir lire et comprendre l'anglais technique.

RÉMUNÉRATION - STATUT

Nous l'avons bien compris, en tant que gendarme ce technicien est bien entendu sous statut militaire. Il est donc un fonctionnaire de l'Etat, ce qui lui confère des obligations mais aussi des avantages.

Comme tous militaires de la gendarmerie, il reçoit en début de carrière un salaire de 1600€ en tant que gendarme sous contrat. Ensuite viennent s'ajouter les primes et indemnités qui peuvent l'amener à plus de 1900€ en fonction de son lieu d'affectation et de ses qualifications. Et au fur et à mesure qu'il prendra en grade, son salaire se verra augmenté.

AVANTAGES INCONVÉNIENTS

Avantage :

- Le statut de fonctionnaire de l'Etat, la sécurité de l'emploi, des réductions militaires sur tout le réseau SNCF et plein d'autres. La noblesse de ce métier.
- Cette institution ne fait pas de différence entre les sexes, seules les compétences comptent. Il
 est cependant vrais que cette fillère est généralement éxercé par un public masculin, mais de
 plus en plus de femme s'y exerce.
- De belles perspectives d'évolution professionnelle
- Un métier passion, valorisant car porté par le sens du devoir

Inconvénient :

- La hiérarchie militaire, le lieu d'emploi, la mobilisation h24, tomber avec des con

- Des conditions de travail souvent difficiles : en situations conflictuelles, déplacements et heures supplémentaires fréquents
- Un niveau de salaire peu en accord avec les risques encourus

CARRIÈRE – PROMOTION

En tant que militaire, ce gendarme sera amené à monter en grade au fur et à mesure des années de services. Pendant toute sa carrière, ce technicien se verra bénéficier de formations pour mettre à jour ses compétences et développer de nouveaux savoirs. Avec le mérite et l'expérience il pourra en fonction des opportunités, évoluer vers des postes à responsabilité et passer le concours officier semi-direct en interne. S'il souhaite changer de fonction, il peut même choisir de se réorienter en interne.

TEMPS LIBRE LOISIRS

Il faut savoir que ce metiers de par ses obligations est très prenant en terme de temps, car en fonction des jours le technicien peut être très sollicité et parfois non.

Outre ses obligations et son temps de travail, il dispose 45 jours de congés payés, sans compter les jours de repos. C'est pas mal quand même.

ETUDES CHOIX PROFESSIONNEL

Confucius : "Choisissez un travail que vous aimez et vous n'aurez pas à travailler un seul jour de votre vie."

Avant tout, il est important de savoir qu'il est nécessaire dans ce domaine d'avoir de bonnes capacités en mathématiques, physique appliquée, anglais et avoir des prédispositions pour les matériels informatiques. Si tel est votre cas alors ...

Pour devenir technicien des systèmes d'information et télécoms en gendarmerie, il est nécessaire de passer en premier temps le concours national de sous-officier de gendarmerie.

Les modalités de recrutements sont les suivantes :

- Être âgé de 18 ans au moins et de 35 ans au plus au 1er janvier de l'année du concours
- Être de nationalité française
- Avoir réalisé sa JDC ou JAPD
- Etre apte physiquement
- Être titulaire du baccalauréat ou diplôme équivalent de niveau V

Le concours portera sur une épreuve de culture générale de 3h, un oral suivis d'un entretien, un questionnaire d'aptitude professionnel et de tests psychotechniques avec passage chez le psychologue, plusieurs épreuves physiques après visite médicale militaire.

Si vous êtes chanceux et que vous passez le concours. Vous serez alors convoqué en école de gendarmerie (en métropole, donc les ultramarin go dans l'avion) pour suivre une formation militaire et professionnelle de 12 mois. Formation rémunérée avec hébergement gratuit et choix de l'affectation partout en France en fonction du classement.

Ensuite, il sera nécessaire de réaliser passer quelques années en brigade de gendarmerie, puis vous pourrez vous spécialiser.

Lors de votre spécialisation, vous serez formé par le Centre National de Formation aux Systèmes d'Information et de Communication de la gendarmerie (CNFSICG), ce qui vous permettra d'obtenir une certification professionnelle de niveau bac +2. Si vous disposez déjà de diplômes équivalents, ils se verront revalorisés et vous suivrez un parcours de spécialisation moins long.